

Les DOSSIERS Web

Janvier 2022

SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE



SUAP

LES SAPEURS-POMPIERS ET LE SECOURISME AU FIL DU TEMPS

Frédéric Bos / Sois 06



SUAP

Les sapeurs-pompiers et le secourisme au fil du temps

Retracer l'histoire du secourisme en France n'est pas évident. Pour ce qui est des sapeurs-pompiers, en tout cas, l'impulsion dans ce secteur vient du docteur Cot avec ses initiatives et créations de matériels qu'il a fallu enseigner en théorie et en pratique.



Frédéric Bos / Sals 06

Texte

Lieutenant (RC) Patrice Havard, membre d'honneur de la commission fédérale Histoire, Musées, Musiques, directeur du musée de la BSPP (1994-2005)

En 1783, l'écrivain Louis-Sébastien Mercier, dans « Le Tableau de Paris », peint la situation d'un citoyen exposé à une suite d'accident aux circonstances douloureuses. Il est intéressant d'ailleurs dans cette description de trouver des éléments troublants, voire contemporains dans ces rues tumultueuses. En ces temps-là, lorsqu'il y a un blessé, il faut trouver un brancard qu'il faut aller chercher, tout comme le commissaire et son procès-verbal, pour enfin permettre une arrivée à l'hôpital. « On avait imaginé pour obvier à ces imprévus, de placer dans chaque quartier de la capitale, soit chez un commissaire, soit chez un chirurgien, un hospice c'est-à-dire une chambre basse et commode où serait un lit disposé pour les blessés, un petit coffre de chirurgie et de pharmacie, de manière qu'on pût transporter sur le

champ et secourir tout citoyen qui aurait éprouvé quelques accidents. Ce projet hospitalier d'abord accueilli n'a pas reçu son exécution. Un homme dangereusement blessé se trouve à la merci du peuple et s'il ne se trouve une bonne âme il voyagera douloureusement de corps de garde, en corps de garde chez le commissaire puis à l'Hôtel Dieu. » Et il conclut : « [...] ainsi le bien ne s'opère pas aisément. Ce plan charitable et qui devait intéresser toutes les classes de citoyens n'a point été exécuté faute du concours de plusieurs volontés. La puissance ordonnatrice ne suffit pas ; il faut la réunion de ceux qui peuvent agir. » On voit déjà la problématique des années à venir et la similitude des comporte-

ments qui cherchent encore des applications. Et le citoyen dans tout cela ?

Le souci de sauver des vies humaines

Dès la création d'un préfet de police à Paris, le cheminement intellectuel se produit. L'arrêté du préfet de police en date du 9 floréal an VIII (29 avril 1800) s'intéresse au secours à donner aux noyés en mettant à disposition des boîtes fumigatoires* pour les ramener à la vie et les moyens de s'en servir (l'idée du

*Proposées dès 1772 par Philippe Nicolas Pia, échevin de Paris et maître en pharmacie, également à l'origine d'un enseignement de secourisme avec le dr Charles Marc, chef du service « Conseil d'hygiène et de salubrité » du département de la Seine.



† Brevet-secouriste, à 3 degrés, porté par les SP de Paris depuis 1997.



† Insigne de moniteur de secourisme.

Illustrations : collection P. Havard

En quelques mots

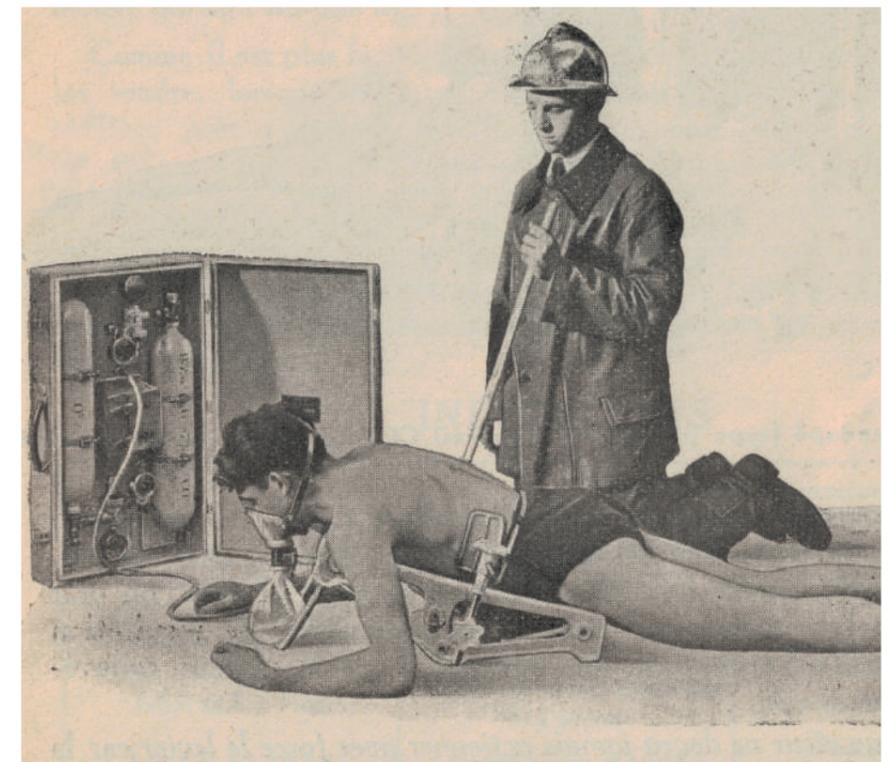
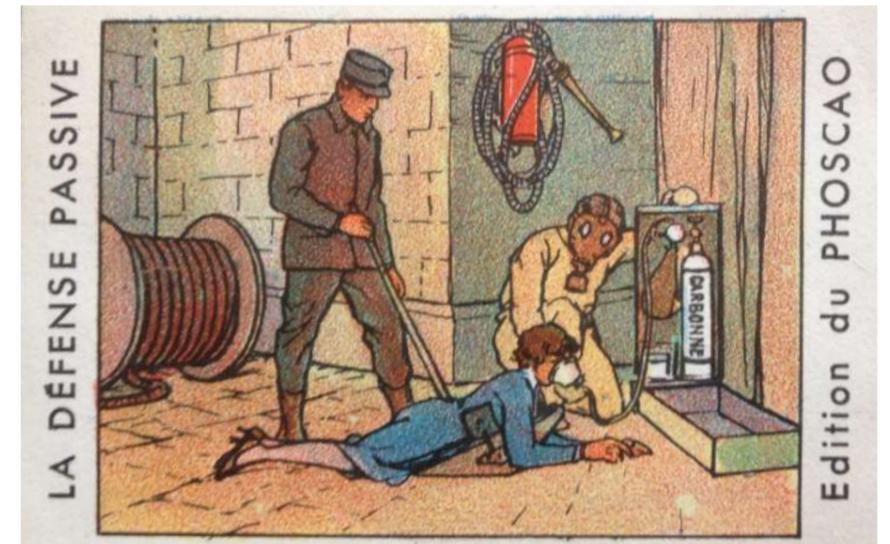
Comment peut-on définir le secourisme ? Le secourisme est l'art d'apporter les premiers soins d'urgence, avec ou sans matériel, à des personnes dont l'intégrité physique est menacée.

DAE), et marque le souci de sauver des vies humaines. En août 1806, on étend la mesure de secours aux noyés aux asphyxiés ou blessés et la conduite des concernés vers un corps de garde équipé d'une « boîte d'entrepôt » et de brancards du ressort territorial de la préfecture de police.

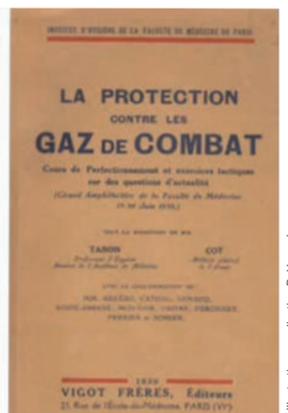
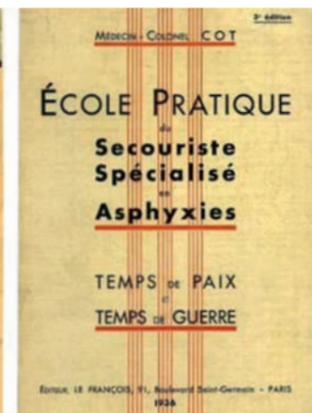
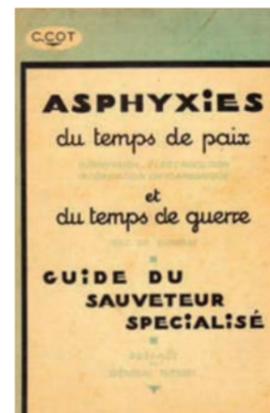
Au 1^{er} janvier 1836, un arrêté du préfet de police fixe le matériel à 34 boîtes de secours sur les deux rives de la Seine et du canal Saint-Martin, 6 boîtes de pansements aux blessés dans des lieux publics et privés et 72 brancards répartis dans les 48 quartiers de la capitale. Un service médical de nuit voit le jour en 1876 pour prévenir des suites d'accidents nocturnes en procurant des soins médicaux. Le préfet de police Louis Lépine crée des postes vigie. En 1895, dans 69 postes vigie séjourne en permanence un gardien de la paix, deux la nuit. En 1897, il précise dans un arrêté du 5 février qu'on s'adresse au poste pour requérir l'assistance d'un médecin inscrit sur une liste de permanence. Il sera accompagné d'un gardien de la paix jusqu'à son retour à domicile. On voit bien, là, que toutes ces décisions prises et appliquées s'affinent et que la multiplication et la « dispersion » des postes permettent des secours de proximité au sens actuel du terme.

Tout ou presque est alors fondé autour de la police. Le citoyen lui, n'est impliqué « que » dans l'appel des secours, ce qui est déjà important. Il faudra attendre 1924, sous l'impulsion du médecin commandant C. Cot, pour que le secours aux

Il faudra attendre 1924, sous l'impulsion du médecin commandant C. Cot, pour que le secours aux asphyxiés devienne médical, prélude du système futur.



† Appareil de respiration artificielle du médecin commandant Cot.



† Différents ouvrages de C. Cot.

Illustrations : collection P. Havard



asphyxiés devienne médical, prélude du système futur. La police assure alors toujours le transport des victimes. Le principe est simple : on traite sur place (médecine de ville, police ou sapeurs-pompiers), puis on évacue soit par ambulance soit par car police-secours.

L'apparition du Samu, le 8 décembre 1972, et de Police-Secours Samu, en 1974, marque le développement de la médicalisation des secours à Paris. Puis la Brigade de sapeurs-pompiers affectera dans les Samu un infirmier et un conducteur après le retrait vers la voie publique de la police. Dès le 7 novembre 1967, la brigade est dotée d'ambulances de réanimation avec un médecin urgentiste.

Du prompt-secours à l'assistance aux personnes

Il est plus délicat d'aborder une forme d'histoire du secourisme tant le sujet a subi de modifications de créateurs et de définitions, sans oublier le contenu. Nous sommes en France, il y a bien des églises mais tellement de chapelles... Et rien n'est plus ambigu que les rapports qu'entretiennent depuis « toujours » le secourisme et la médecine, même si l'un est nourri de l'autre. Il est même curieux qu'au départ enseignants, les médecins ne pratiquent pas le secou-

risme. On parle plus de prompt-secours, puis de premiers-secours, puis de secours à victimes, voire d'assistance à personnes que de secourisme proprement dit mais le principe fondamental reste le même : on doit assurer à la victime les secours les plus performants, dans les délais les plus courts pour lui donner le maximum de chances. Les secours doivent être prompts et sur les lieux de la détresse (Dominique Larrey). Revenons alors au départ s'il en est possible. Pour ce qui est des sapeurs-pompiers, cela paraît plus simple car l'impulsion dans ce secteur vient du docteur Cot avec ses initiatives et créations de matériels qu'il a fallu enseigner en théorie et en pratique. La Protection civile et la Croix-Rouge ont joué un rôle majeur dans la formation de leurs équipes, puis dans la popularisation du secourisme. Elles ont formé, directement ou indirectement, ne serait-ce qu'en instruisant des moniteurs nationaux de secourisme, des milliers des sapeurs-pompiers en France. La carte officielle de secourisme attestant de la formation et de la réussite au diplôme par la Protection civile était attribuée à chaque sapeur-pompier en France, Paris compris, avec la spécialité en asphyxie. Se souvient-on encore de ces équipes de secouristes de la Protection civile et de la Croix-Rouge

Les corps de sapeurs pompiers sont devenus des secouristes professionnels capables de répondre avec des techniques efficaces et du matériel adapté aux situations de détresse vitale.

française installées tous les week-ends durant des années sur les bords de routes, les carrefours, places, ronds-points (déjà) répertoriés, prodiguant des gestes de secours de proximité ?

Des sapeurs-pompiers remarquablement bien organisés

La mission de secours à victimes a été reprise à la police par les sapeurs-pompiers, secouristes de première approche, qui se sont remarquablement bien organisés. Le prompt secours a été en quelque sorte professionnalisé en termes de réponse (enseignement, matériels, engins) et spécialisé (au travail, en montagne, mer, spéléologie), sans rentrer dans le dédale des techniques et du contenu des enseignements faits, plus faits, refaits mais modifiés en marge ou en totalité, abandonnés, etc. Souvenons-nous des cours par projection (diapositives, rétroprojecteurs) expliquant l'anatomie, la prise en charge des plaies, des hémorragies, les immobilisations, la libération des voies aériennes et autres méthodes de réanimation et, sur le terrain, la pratique, le ramassage, le brancardage, tout cela enseigné à chaque sapeur-pompier. Et aujourd'hui, cet enseignement est formidablement renforcé par la technologie galopante (3 D, hologramme, réalité virtuelle).

Les corps de sapeurs-pompiers sont devenus incontestablement des secouristes professionnels capables de répondre avec des techniques efficaces et du matériel adapté aux situations de détresse vitale. L'action de prompt-secours (premier-secours) est renforcée par l'appui d'équipes spécialisées : désincarcération, localisation de victime, NRBC, etc., et aujourd'hui par des professionnels de santé du Service de santé et de secours médical des Services départementaux d'incendie et de secours. ▲